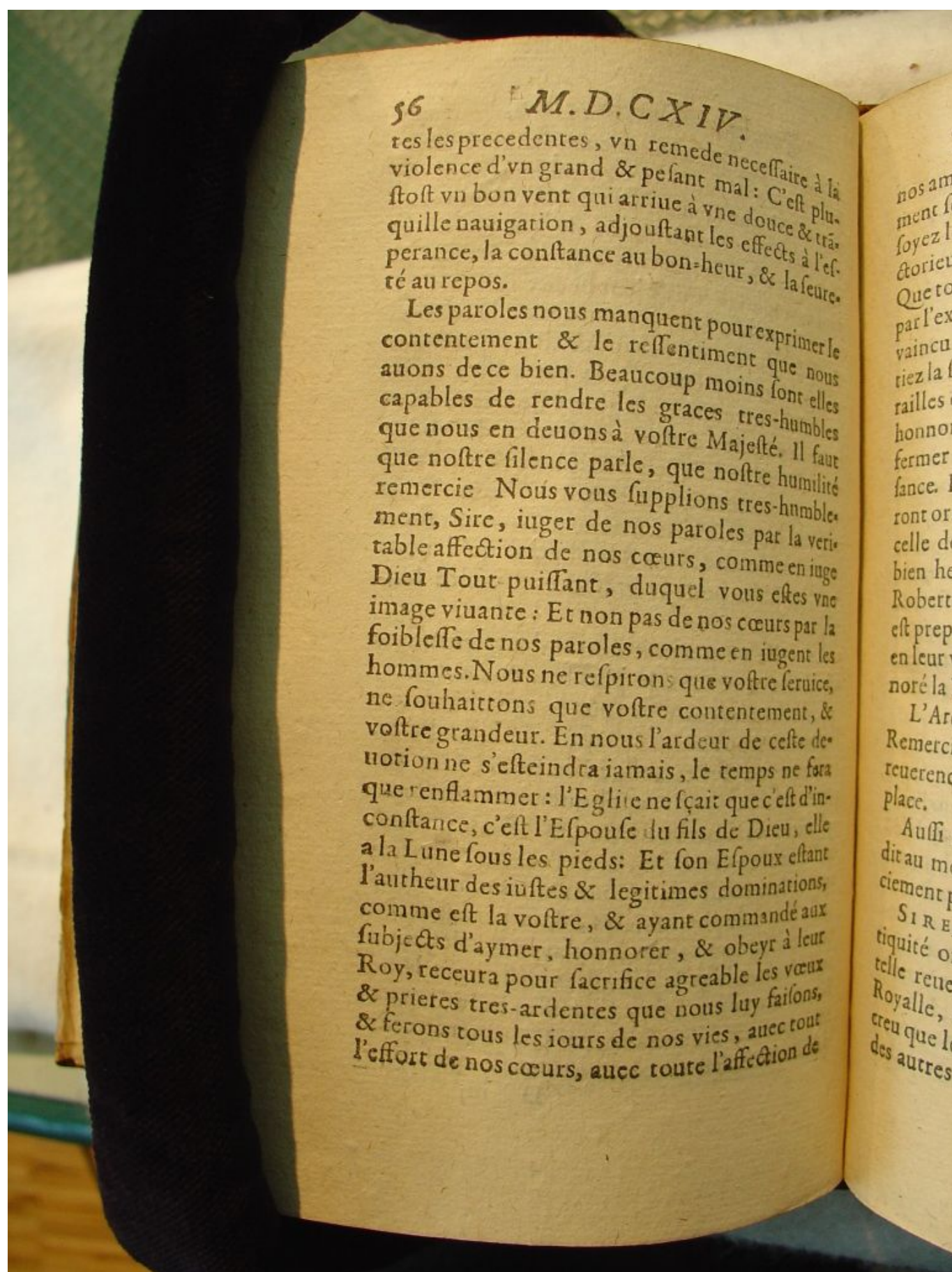


1614_2_056.jpg



56

M. D. CXIV.

res les precedentes, vn remede necessaire à la violence d'un grand & pesant mal: C'est plu-
stost vn bon vent qui arriue à vne douce & tra-
quille nauigation, adjoustant les effects à l'es-
perance, la constance au bon-heur, & la seure-
té au repos.

Les paroles nous manquent pour exprimer le
contentement & le ressentiment que nous
auons de ce bien. Beaucoup moins sont elles
capables de rendre les graces tres-humbles
que nous en deuons à vostre Majesté. Il faut
que nostre silence parle, que nostre humilité
remercie. Nous vous supplions tres-humble-
ment, Sire, iuger de nos paroles par la veri-
table affection de nos cœurs, comme en iuge
Dieu Tout-puissant, duquel vous estes vne
image viuante: Et non pas de nos cœurs par la
foiblesse de nos paroles, comme en iugent les
hommes. Nous ne respirons que vostre seruice,
ne souhaittons que vostre contentement, &
vostre grandeur. En nous l'ardeur de ceste de-
uotion ne s'esteindra iamais, le temps ne fera
que renflammer: l'Eglise ne sçait que c'est d'in-
constance, c'est l'Espouse du fils de Dieu, elle
a la Lune sous les pieds: Et son Espoux estant
l'auteur des iustes & legitimes dominations,
comme est la vostre, & ayant commandé aux
subjects d'aymer, honorer, & obeyr à leur
Roy, receura pour sacrifice agreable les vœux
& prieres tres-ardentes que nous luy faisons,
& ferons tous les iours de nos vies, avec tout
l'effort de nos cœurs, avec toute l'affection de

nos am-
ment se-
soyez le
ctorieu
Que to-
par l'ex-
vaincu
riez la f-
raillies
honor-
fermer
sance. E-
ront ori-
celle de
bien he-
Roberts
est prepa-
en leur v-
noré la f-
L'Arc
Remerci-
reuerenc-
place.
Aussi t-
dit au me-
ciement p-
SIRE,
tiquité or-
telle reue-
Royalle,
creu que le
des autres

1614_2_057.jpg

Troisième Continuation.

57

nos ames, qu'il luy plaife espancher abondamment ses graces sur vostre Majesté: Que vous soyiez le plus religieux, le plus iuste, & plus victorieux Prince qu'aye iamais veu le Soleil. Que tous vos subjects vnis au giron de l'Eglise par l'exemple de vostre pieté, & tout l'Orient vaincu & dompté par vos armées, vous remettiez la sainte & triomphante Croix sur les murailles de Hierusalem. Que chery du Ciel & honoré du monde vous voyez heureusement fermer ce siecle, qui s'est ouuert à vostre naissance. Et qu'en fin à tant de Couronnes qui auront orné vostre chef en terre, vous adjoustiez celle de l'immortalité, dont jouyssent desjà bien heureux les Clouis, les Charlemagnes, les Roberts, & les Louys vos predecesseurs, & qui est preparee dans le Ciel à tous les Princes qui en leur vie auront aymé l'Eglise, auront honoré la Religion, & la pieté.

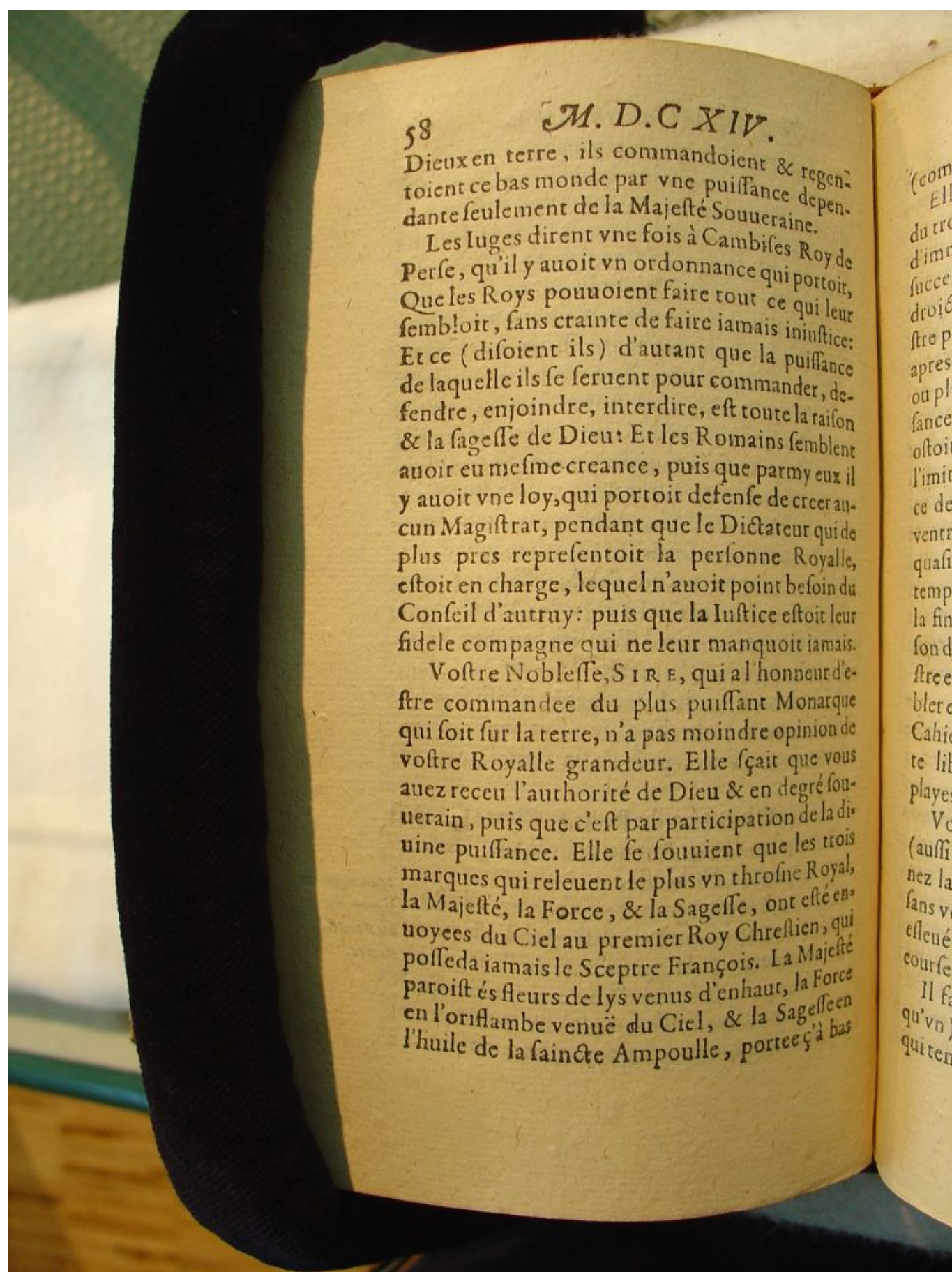
L'Archeuesque de Lyon ayant ainsi finy ce Remerciement pour l'Eglise, fait vne grande reuerence au Roy, puis s'alla remettre en sa place.

Aussi tost le Baron du Pont S. Pierre se rendit au mesme lieu, & fit le suiuant Remerciement pour la Noblesse.

SIRE, Les plus grands personnages de l'antiquité ont tousiours eu à si grand estime & telle reuerence, la grandeur de l'autorité Royale, que plusieurs d'entre eux n'ont pas creu que les Roys fussent de la mesme trempe des autres hommes: mais que comme petits

*Harangue du
Baron du
du Pont S.
Pierre.*

1614_2_058.jpg



58 M. D. C. XIV.

Dieux en terre, ils commandoient & regendoient ce bas monde par vne puissance dependante seulement de la Majesté Souueraine.

Les Iuges dirent vne fois à Cambises Roy de Perse, qu'il y auoit vn ordonnance qui portoit, Que les Roys pouuoient faire tout ce qui leur sembloit, sans crainte de faire iamais iniustice: Et ce (disoient ils) d'autant que la puissance de laquelle ils se seruent pour commander, defendre, enjoindre, interdire, est toute la raison & la sagesse de Dieu: Et les Romains semblent auoir eu mesme creance, puis que parmy eux il y auoit vne loy, qui portoit defense de creer aucun Magistrat, pendant que le Dictateur qui de plus pres representoit la personne Royale, estoit en charge, lequel n'auoit point besoin du Conseil d'autrui: puis que la Iustice estoit leur fidele compagne qui ne leur manquoit iamais.

Vostre Noblesse, SIRE, qui a l'honneur d'estre commandee du plus puissant Monarque qui soit sur la terre, n'a pas moindre opinion de vostre Royale grandeur. Elle sçait que vous auez receu l'autorité de Dieu & en degré souuerain, puis que c'est par participation de la diuine puissance. Elle se souuiet que les trois marques qui releuent le plus vn throsne Royal, la Majesté, la Force, & la Sagesse, ont esté enuoyees du Ciel au premier Roy Chrestien, qui posseda iamais le Sceptre François. La Majesté paroist es fleurs de lys venus d'enhaut, la Force en l'oriflambe venuë du Ciel, & la Sagesse en l'huile de la sainte Ampoule, portee çà bas

1614_2_059.jpg

Troisième Continuation.

59

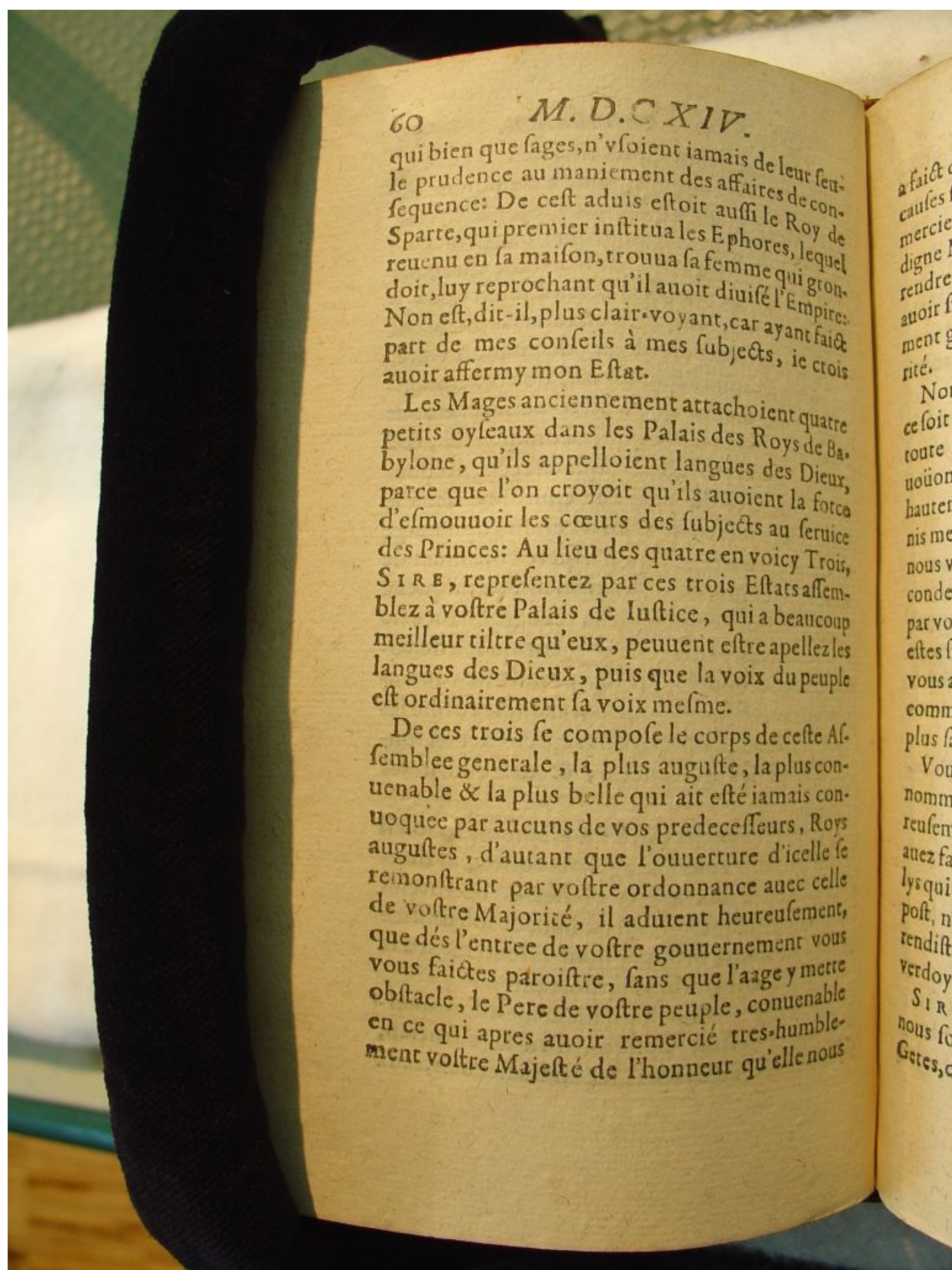
(comme l'on croit) par les Anges.

Elle vous recognoist pour le tres digne fils du trois fois grand Monarque Henry le Grand, d'immortelle memoire, lequel par droict de succession hereditaire, & si ie l'ose dire, par droict de iuste conqueste s'est assubjetty ce vostre peuple François, qui s'est tenu fort heureux apres son extreme malheur, de pouuoir viure, ou plustost reuiure sous les loix de vostre obeissance, lors mesme que vostre petit aage vous estoit le moyen de pouuoir commander, & à l'imitation du Roy Sapor, qui en recognoissance des merites du pere fut couronné dans le ventre de la mere, il vous a rendu l'hommage quasi dès le berceau, qu'il espere continuer de temps en temps, & de bien en mieux iusques à la fin, porté à cela & par la recognoissance de son deuoir, & par le ressentiment qu'il a de vostre extreme bonté, qui luy permet de s'assembler en trois Estats, pour apres auoir formé les Cahiers de ses plaintes, vous représenter en toute liberté ses doléances, & descourir ses playes.

Vous faictes en cela, SIRE, comme le Soleil (aussi en estes vous l'image, puis que vous donnez la clarté aux autres planettes obscurcies sans vous) lequel plus il est haut en son solstice esleué de nostre orison, plus il va lentement à sa course & deliberations importantes.

Il faut se haster lentement, (disoit quelqu'un) & c'estoit l'opinion d'un sage Ancien, qui tenoit les Roys plus recommandables, ceux

1614_2_060.jpg



60 M. D. C. XIV.
qui bien que sages, n'vsoient iamais de leur seu-
le prudence au maniemment des affaires de con-
sequence: De cest aduis estoit aussi le Roy de
Sparte, qui premier institua les Ephores, lequel
revenu en sa maison, trouua sa femme qui grom-
doit, luy reprochant qu'il auoit diuisé l'Empire:
Non est, dit-il, plus clair-voyant, car ayant faict
part de mes conseils à mes subjects, ie crois
auoir affermy mon Estat.

Les Mages anciennement attachoient quatre
petits oyseaux dans les Palais des Roys de Ba-
bylone, qu'ils appelloient langues des Dieux,
parce que l'on croyoit qu'ils auoient la force
d'esmouuoir les cœurs des subjects au seruice
des Princes: Au lieu des quatre en voicy Trois,
SIRB, representez par ces trois Estats assem-
blez à vostre Palais de Iustice, qui a beaucoup
meilleur tiltre qu'eux, peuuent estre apellez les
langues des Dieux, puis que la voix du peuple
est ordinairement sa voix mesme.

De ces trois se compose le corps de ceste As-
semblee generale, la plus auguste, la plus con-
uenable & la plus belle qui ait esté iamais con-
uoquée par aucuns de vos predecesseurs, Roys
augustes, d'autant que l'ouuerture d'icelle se
remonstrant par vostre ordonnance avec celle
de vostre Majorité, il aduient heureusement,
que dès l'entree de vostre gouvernement vous
vous faictes paroistre, sans que l'aage y mette
obstacle, le Pere de vostre peuple, conuenable
en ce qui apres auoir remercié tres-humble-
ment vostre Majesté de l'honneur qu'elle nous

a faict d
causes f
mercie
digne M
rendre
auoir fi
ment g
rité.

Nou
ce soit
route l
uoion
hauten
nis me
nous v
conde
par vo
estes fi
vous a
comm
plus sa
Vou
nomm
reussem
auez fa
lys qui
post, n'
rendist
verdoy
SIR
nous so
Gates, d

1614_2_061.jpg

Troisième Continuation.

61

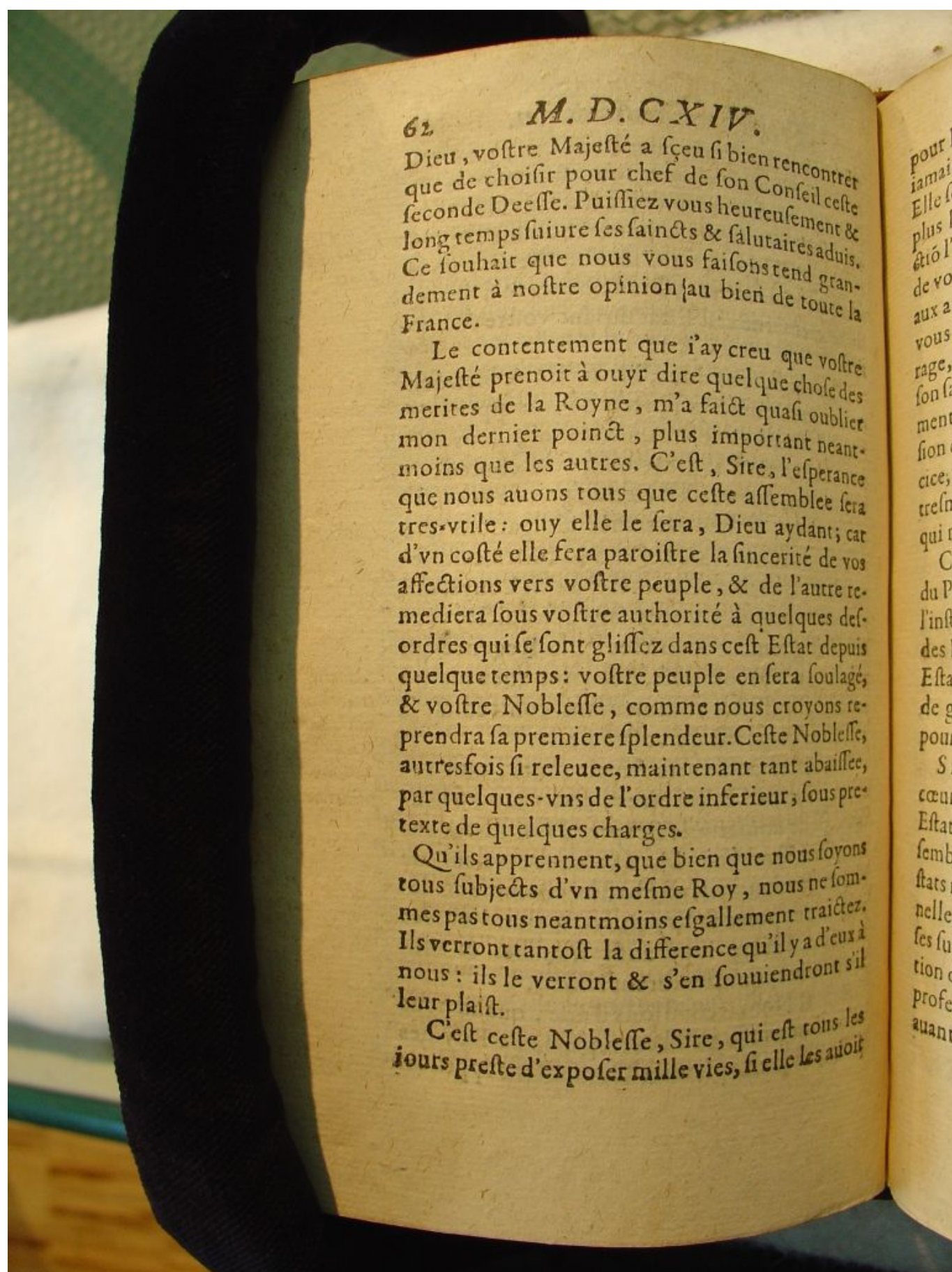
a fait de nous conuoquer en ce lieu, pour les causes susdites, le moyen nous est ouuert de remercier tres-humblement la Royne vostre tres-digne Mere, nostre tres-honoree Dame, & luy rendre mille graces qui luy sont deuës, pour auoir si prudemment, si iustement, & si dignement gouverné cest Estat durant vostre Minorité.

Nous le faisons donc, MADAME, & bien que ce soit avec toute la portee de nos esprits, & toute l'estenduë de nos affections, nous aduouons toutesfois librement, & confessons hautement, que ce n'est rien au prix de vos infinies merites, & des extremes obligations que nous vous auons. Vous estes, MADAME, ceste seconde Royne Blanche mere de S. Louys, qui par vostre prudēce & tres sage conduicte, vous estes si dignement acquittee de la Regence qui vous auoit esté commise, que vous avez meritē comme elle d'estre nommee sans contredict, la plus sage Princeesse de vostre siecle.

Vous estes ceste autre Amalazonte, tant renommee dans les histoires, pour auoir si heureusement conseruē le Sceptre à son fils. Vous avez fait le mesme, MADAME, & ces fleurs de lys qui vous auoient esté baillees comme en deposit, n'ont point flestry en vos mains. Vous les rendistes l'autre iour aussi fraisches & aussi verdoyantes qu'elles furent iamais.

SIRE, Nous tressaillons d'aise, quand nous nous souuenons qu'à l'exemple de ce Roy des Getes, duquel le premier Conseiller s'appelloit

1614_2_062.jpg



62. *M. D. CXIV.*
Dieu, vostre Majesté a sceu si bien rencontrer
que de choisir pour chef de son Conseil ceste
seconde Deesse. Puisiez vous heureusement &
long temps suivre les saints & salutaires aduis.
Ce souhait que nous vous faisons tend gran-
dement à nostre opinion [au bien de toute la
France.

Le contentement que j'ay creu que vostre
Majesté prenoit à ouyr dire quelque chose des
merites de la Royne, m'a faict quasi oublier
mon dernier poinct, plus important neant-
moins que les autres. C'est, Sire, l'esperance
que nous avons tous que ceste assemblee sera
tres-vtile: ouy elle le fera, Dieu aydant; car
d'un costé elle fera paroistre la sincerité de vos
affections vers vostre peuple, & de l'autre re-
mediera sous vostre autorité à quelques des-
ordres qui se sont glissez dans cest Estat depuis
quelque temps: vostre peuple en sera soulagé,
& vostre Noblesse, comme nous croyons re-
prendra sa premiere splendeur. Ceste Noblesse,
autresfois si releuee, maintenant tant abaissée,
par quelques-vns de l'ordre inferieur, sous pre-
texte de quelques charges.

Qu'ils apprennent, que bien que nous soyons
tous subjects d'un mesme Roy, nous ne som-
mes pas tous neantmoins esgallement traictez.
Ils verront tantost la difference qu'il y a d'eux à
nous: ils le verront & s'en souviendront s'il
leur plaist.

C'est ceste Noblesse, Sire, qui est tous les
jours preste d'exposer mille vies, si elle les avoit

pour l'
iama
Elle se
plus h
été l'
de vo
aux au
vous
rage,
son fa
ment
sion d
cice,
tresm
qui r
Ce
du Po
l'inf
des M
Estat
de g
pour
S
cœur
Estat
semb
stats n
nelle,
ses sub
tion d
profes
avant

1614_2_063.jpg

Troisième Continuation.

63

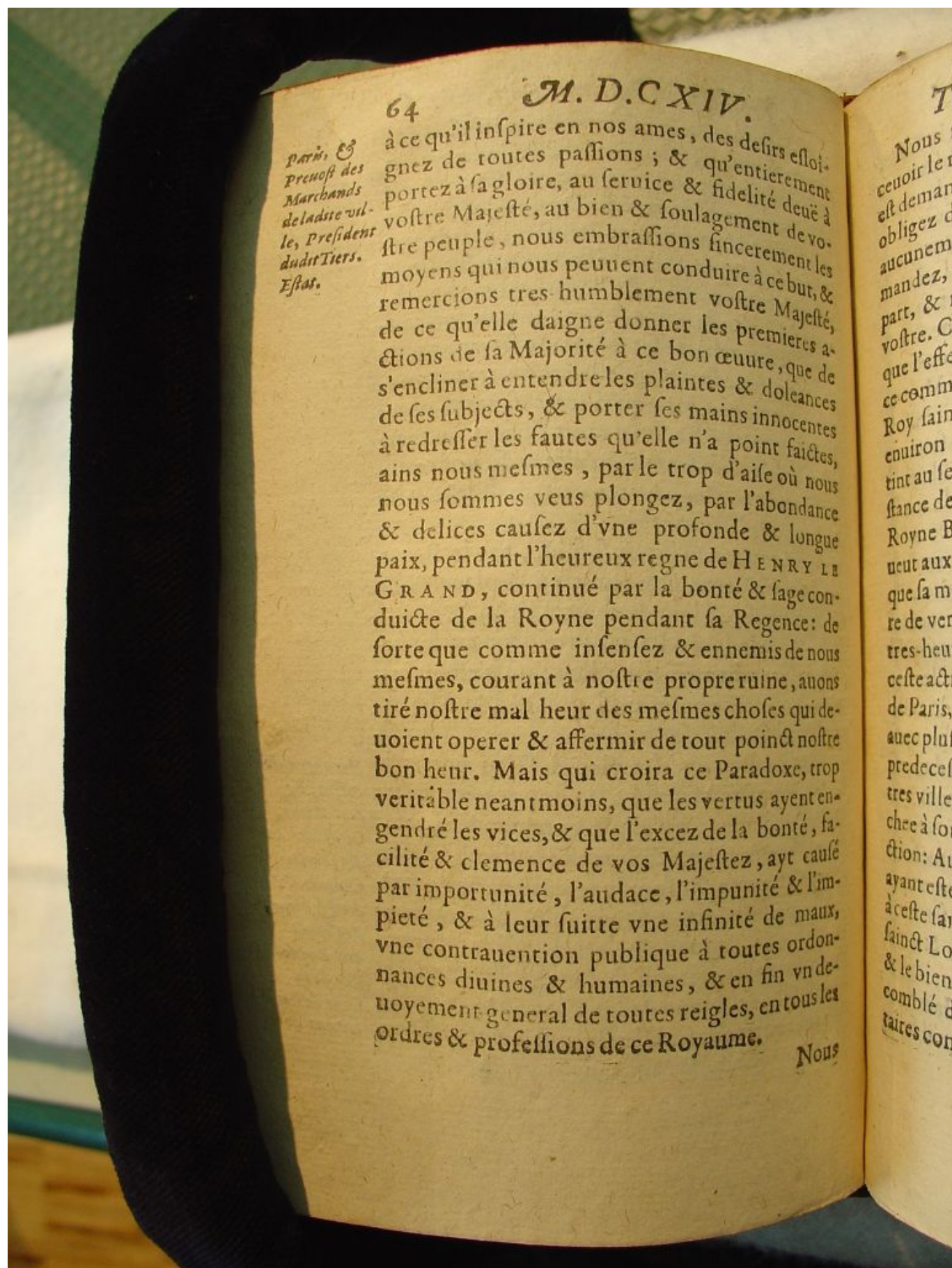
pour le service de son Prince, & qui n'espargna
 jamais son sang, pour la defense de la patrie:
 Elle seroit beaucoup plus aise, & se tiendrait
 plus honoree de vous rendre preuue de son affe-
 ction l'espee à la main, au milieu des hazards, que
 de vous rendre ce foible tesmoignage, si commun
 aux autres Ordres. C'est elle qui par ma bouche
 vous fait nouuel offre de son cœur, de son cou-
 rage, de son zele, de ses biens, de ses armes, de
 son sang, & de sa vie; qu'elle croira tres-digne-
 ment employee, lors qu'il se presentera occa-
 sion de vous rendre son deuoir, faisant son exer-
 cice, & le ressentiment qu'elle a de vostre ex-
 treme bonté. Augure tres-certain de la felicité
 qui regarde la France.

Ce Remerciement ainsi fait, par le Baron
 du Pont S. Pierre, il se remit en sa place. Et à
 l'instant le President Robert Miron, Preuost
 des Marchands de Paris, President au Tiers-
 Estât, se rendit au mesme lieu, où s'estant mis
 de genoux, il rendit aussi graces à sa Majesté
 pour son Ordre, & dit,

SIRE, Puis qu'il a plu à Dieu porter le
 cœur de vostre Majesté à la conuocation de ses
 Estats generaux, qu'elle a commandé estre as-
 semblez en ce lieu, & que ceste Assemblée d'E-
 tats n'est autre chose qu'une conference pater-
 nelle, paisible, douce & amiable, du Roy avec
 ses subjects, laquelle ne tend qu'à la reforma-
 tion des desordres qui se sont glissez en toutes
 professions: Nous deuons à vostre exemple,
 auant toutes choses esleuer nos cœurs à Dieu,

*Harangue de
 Messire Ro-
 bert Miron,
 Conseiller du
 Roy en ses
 Conseils d'E-
 tats & Prusé,
 President
 aux Reque-
 ses de la
 Cour de Par-
 lement de*

1614_2_064.jpg



1614_2_065.jpg

Troisiesme Continuation. 65

Nous sommes icy assemblez, Sire, pour recevoir le remede de vostre Majesté, ce remede est demandé par tous, aussi sommes nous tous obligez d'y porter la main, puis qu'il depend aucunement de nous mesmes. Vous nous commandez, Sire, d'en faire la recherche de nostre part, & nous promettez d'y contribuër de la vostre. Ceste parole nous donne toute esperance que l'effect s'en ensuiura aussi heureux, qu'en ce commencement vous avez pris l'exemple du Roy saint Louys vostre grand ayeul, lequel environ l'an 1227. approchant de vostre aage tint au semblable ses Estats à Paris, avec l'assistance de ceste grande & vertueuse Princeesse la Royne Blanche sa mere, & par ce moyen pourueut aux affaires de son Royaume, en telle sorte que sa maison fut tousiours depuis vn seminaire de vertus, & son regne couronné d'une fin tres-heureuse. Ainsi vostre Majesté a voulu par ceste action solemnelle, rendre à sa bonne ville de Paris, la prerogative qu'elle meritoit bien, avec plusieurs autres priuileges dont elle & ses predecesseurs l'ont decoree par dessus les autres villes du Royaume, comme se tenant attachée à son Prince, d'une plus particuliere affection: Aussi esperons nous que vostre Majesté ayant esté portee par le bon aduis de la Royne à ceste sainte entreprise à l'exemple du mesme saint Louys, pour la gloire & honneur de Dieu, & le bien de vos subjects, que vostre regne sera comblé de tout bon-heur. Les bons & salutaires conseils de la Royne ne vous defaudront

E

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan